

Scission en perspective dans le Beaujolais

VINCENT CHARBONNIER / CORRESPONDANT À LYON | LE 04/01 À 15:22



Les viticulteurs des appellations les plus prestigieuses de Beaujolais, comme le Brouilly ou le Chénas, ont engagé le divorce avec les producteurs de Beaujolais et Beaujolais Villages. - Shutterstock

Les crus du Beaujolais s'émanent des beaujolais et beaujolais-villages. Ils veulent un nouveau classement en climats pour mieux valoriser leurs vins.

ARTICLE(S) ASSOCIÉ(S)

Le Beaujolais Nouveau est arrivé !

La procédure de divorce entre les dix crus du Beaujolais, d'une part, les beaujolais et beaujolais-villages, d'autre part, est engagée. Le retrait de l'Organisme de défense et de gestion (ODG) des crus du Beaujolais de l'Union des vignerons du Beaujolais (UVB) a été entériné mardi 30 décembre à Villefranche-sur-Saône (Rhône) par le conseil d'administration de cette instance. « *La scission aura lieu doucement, inéluctablement* », assure Audrey Charton, présidente de l'ODG des crus du Beaujolais, à l'origine de cette séparation.

En reprenant « *l'entière gestion administrative et financière* » de cet organisme, déléguée depuis 2007 à l'UVB, les dix crus du Beaujolais entendent « *gagner en efficacité* » et accélérer le traitement de certains dossiers vitaux pour leur avenir, comme le classement en climats après le travail de caractérisation des terroirs entrepris. L'objectif est de délimiter des crus de lieu-dit puis des premiers crus, comme en Bourgogne voisine, pour mieux valoriser leurs vins. Les crus veulent se différencier, dans un contexte régional marqué par une érosion des volumes de vente de primeurs, encore constatée en 2014, et par une forte dépréciation du prix des vignes de l'appellation générique et des beaujolais-villages.

Depuis une vingtaine d'années, l'écart n'a cessé de se creuser avec les crus. « *Dans le Beaujolais, le prix des vignes s'est infléchi avant le prix du vin*, indiquait la note de synthèse d'Agreste Conjoncture en juin 2014. *La baisse a été plus précoce pour l'appellation générique que pour le beaujolais-villages. Malgré un redressement du prix des vins depuis 2006-2007, le prix des vignes est resté stable à un niveau bas.* »

Surprises et interrogations

Avec plus de 35 % des surfaces viticoles du Beaujolais, 6.200 hectares, les crus du Beaujolais veulent jouer un rôle de « *locomotive* », « *d'aspirateur pour tout le vignoble* », selon Audrey Charton. Mais la méthode choisie suscite surprises et interrogations de la part de nombreux viticulteurs et opérateurs qui possèdent, dans leurs rangs et dans leurs caves, à la fois des pieds et des bouteilles de beaujolais, de beaujolais-villages et de crus. « *Que les crus veuillent prendre leur indépendance, c'est compréhensible*, note Gilles Paris,

président de l'interprofession beaujolaise. *Mais on ne pourra pas faire l'économie d'un lieu d'échanges pour les nombreux dossiers qu'on doit aborder ensemble.* » Pour lui, « *l'important est qu'il n'y ait pas de scission et que la base, les viticulteurs, soit consultée* ».

Nouveaux développements

Créés à la suite de la réforme de l'Institut national de l'origine et de la qualité (Inao) en 2007, les deux ODG beaujolais ont confié leur gestion administrative et financière à l'UVB. Audrey Charton se donne quelques mois pour travailler sur les dossiers transversaux avant d'acter la scission. Et ne doute pas non plus que l'ODG des beaujolais et beaujolais-villages saura tirer parti de ce découplage, notamment en matière de diversification, avec le développement de vins rouges effervescents à base de gamay.●